

BE-A0525_716500_801281_FRE

Inventaire des archives de l'Administration de l'arrondissement de Namur 1794-1795



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	9
Organisation.....	10
Archives.....	10
Historique.....	10
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Sélections et éliminations.....	12
Accroissements/compléments.....	12
Mode de classement.....	12
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	13
I. Organisation administrative.....	13
A. Procès-verbaux des séances.....	13
1 - 3 Procès-verbaux des séances de l'Administration d'arrondissement de Namur. 1794-1795.....	13
B. Requêtes.....	13
4 - 6 Indicateur chronologique des requêtes adressées à l'Administration d'arrondissement. 1794-1795.....	13
C. Organisation des bureaux.....	13
D. Personnel.....	13
E. 3e Bureau.....	14
10 - 11 Registre aux arrêtés et proclamations de l'Administration d'arrondissement de Namur rendues sur le rapport du 3e bureau. 1794-1795.....	14
12 - 14 Registre de la correspondance expédiée par le 3e bureau. 1794-1795.....	14
F. 4e Bureau.....	14
II. Municipalités.....	15
III. Fêtes publiques.....	17
IV. Mines de plomb de Vedrin.....	18
28 - 29 Correspondance entre l'administration d'arrondissement et le directeur de la mine de plomb de Vedrin au sujet de l'activité industrielle. 1794-1796.....	18
V. Fourneaux et forges.....	19
VI. Moulins domaniaux.....	20
VII. Subsistances.....	21
36 - 37 Correspondance entre la municipalité de Namur et l'Administration d'arrondissement de Namur au sujet des prix courants des grains et fourrages. Mai - novembre 1795.....	21
VIII. Barrières.....	22
IX. Navigation intérieure.....	23
X. Finances et impôts.....	24

XI. Droits de navigation intérieure.....	25
XII. Contributions militaires.....	26
XIII. Réquisitions militaires.....	27
XIV. Bâtiments militaires.....	28
XV. Monts-de-piété.....	29
XVI. Documents sans lien avec le fonds.....	30

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Administration de l'arrondissement de Namur

Période:

1794 - 1796

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.713

Etendue:

- Numéros: 69.00
- Etendue inventoriée: 1.50 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Producteurs d'archives:

Administration d'arrondissement de Namur, 1794 - 1795

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Le fonds est librement consultable.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Administration d'arrondissement de Namur

HISTORIQUE

La période s'étendant du 26 juin 1794 au 1er octobre 1795, c'est-à-dire de la victoire des armées françaises à Fleurus au décret de la Convention nationale proclamant la réunion de la Belgique et du pays de Liège à la France, est généralement désignée du nom de " seconde occupation française ".

Les représentants du peuple envoyés près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse sont chargés de mettre en œuvre la politique du Comité de Salut public en Belgique, pays conquis dont il convient d'exploiter au mieux les richesses. Leur arrêté du 21 fructidor an II (7 septembre 1794) définit de nouvelles juridictions civiles et précise que " le pays de Namur comprend les villes de Namur, de Charleroi et toutes les dépendances du comté de Namur, dont le chef-lieu est à Namur " ¹.

Faisant suite à la prise de Maestricht (le 4 novembre 1794) qui consolide la position militaire de la France, l'arrêté des représentants du peuple du 26 brumaire an III (16 novembre 1794) définit, en effet, un nouveau cadre institutionnel en créant huit administrations d'arrondissement en remplacement des anciennes institutions : une à Bruxelles pour le Brabant, à Gand pour la Flandre orientale, à Ypres pour la West-Flandre, à Tournai pour Tournai et le Tournaisis, à Namur pour l'ancien comté de Namur, à Mons pour le Hainaut, une, provisoirement installée à Saint-Hubert pour le le Luxembourg, et à Liège pour le pays liégeois. L'ancien découpage territorial est respecté dans ses moindres détails, exception faite des enclaves, qui doivent être provisoirement gérées par l'administration d'arrondissement dans lequel elles sont situées. Dès le lendemain (17 novembre 1794), le territoire de l'arrondissement de Namur est augmenté de l'Entre-Sambre-et-Meuse liégeoise et en janvier 1795, la ville de Dinant avec ses dépendances y est également " provisoirement " rattachée ².

Il s'agit d'un des premiers changements importants apportés à la géographie politique au nom de principes rationnels : " le cy-devant comté de Namur, se trouvait tellement disposé dans ses localités et réservé dans des bornes si étroites, qu'il ne pouvait jamais faire qu'un arrondissement très incommode, et très préjudiciable au service ", écrit l'Administration centrale et supérieure de la Belgique dans son rapport ³.

1 Recueil des proclamations et arrêtés des représentants du peuple français (ci-dessous " Recueil Huyghe "), Bruxelles, t. II, p. 121-123.

2 D.D. BROUWERS, " La formation territoriale de la province de Namur " dans La Province de Namur, Namur, 1930, t. 1, p. 14.

3 Cité par S. DUBOIS, La Révolution géographique en Belgique. Départementalisation,

Simultanément a en effet été mise en place l'Administration centrale et supérieure de la Belgique qui chapeaute les administrations d'arrondissement. Celle-ci est composée de dix-huit membres, d'un agent national et d'un substitut. Il s'agit de Belges favorables au régime nouveau et de Français chargés d'administrer le pays sous l'étroite surveillance des représentants du peuple. L'administration d'arrondissement est chargée, comme le reflète l'organisation de ses bureaux, de l'administration des biens nationaux et des biens séquestrés, des douanes et des impôts, de la police et de l'exécution des mesures prises pour assurer l'approvisionnement en nourriture, des bois et forêts, des ponts et chaussées, des mines, de l'agriculture, des usines, des institutions de bienfaisance, de l'instruction publique et de l'exécution des réquisitions ⁴. L'administration centrale et celles d'arrondissement ont à gérer une situation complexe, que Robert Devleeshouwer a résumé en quelques mots : " Mise en place des nouvelles institutions, définition de leur compétence, maintien des anciens droits (cependant tempérés par une législation considérable) ; établissement d'un système de réquisitions puis libéralisation du commerce dans une période de disette ; fraudes, dilapidations de biens nationaux, retour en nombre des émigrés, développement du paupérisme, brigandages, dépréciation massive des assignats, recensements, tout cela pèse d'un poids énorme sur l'organisation et le fonctionnement des administrations " ⁵.

L'Administration d'arrondissement de Namur est créée par un arrêté des représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse daté du 14 décembre 1794 (24 frimaire an III). Elle compte huit administrateurs et un agent national ⁶.

Quelques jours plus tard, le 18 décembre 1794 (28 frimaire an III), l'administration générale de la province qui avait remplacé les États provinciaux d'Ancien Régime, est supprimée et Louis Allard, commissaire ordonnateur des guerres et commissaire civil, procède à l'installation provisoire de la nouvelle administration. Ce même jour, une délégation de la municipalité de Namur lui rend visite et se réjouit de sa création " qui supprime les restes d'un corps dont l'existence rappelait sans cesse un régime odieux aux hommes de cette contrée dans le cœur desquels la liberté a jetté un germe indestructible " ⁷.

administration et représentations du territoire de la fin du XVIIIe au début du XIXe siècle, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2008, p. 123.

4 C. DELECOURT, Introduction à l'histoire administrative du Hainaut depuis la première invasion française (7 novembre 1792), Mons, 1839, p. 17 ; AEN, collection imprimés de la période française, n° 472.

5 R. DEVLEESHOUWER, L'arrondissement du Brabant sous l'occupation française, 1794-1795. Aspects administratifs et économiques, Bruxelles, 1964, p. 192.

6 Recueil des proclamations et arrêtés des représentants du peuple français, Bruxelles, Huyghe, t. II, p. 217-218. Copie de l'arrêté dans le premier recueil des procès-verbaux de l'Administration d'arrondissement de Namur, n° 1 du présent inventaire. L'arrêté du 14 décembre 1794 nomme ses membres qui sont les citoyens Tarte, maire de Namur, Crombet domicilié à Namur, Akerman fils, de Namur également, Quevieux fils, de Charleroi, Bourgy de Walcourt, Wouters d'Andenne remplacé par un arrêté du 20 décembre 1794 par un certain Isaac Lerat, Grar qui est un ancien administrateur du district de Cambrai, Sluys, ancien administrateur du département du Nord et Fliniaux, ancien administrateur du département du Nord en qualité d'agent national.

7 AENamur, n° 1 du présent inventaire, folio 5, verso.

Le 20 décembre 1794 (30 frimaire an III), lors d'une fête civique ⁸, l'administration est installée solennellement dans la salle des séances de la maison du gouvernement de l'ancien comté ⁹ par le commissaire civil pour les opérations dans la Belgique et autres pays conquis nommé Allard. À cette occasion, son président, désigné parce qu'il est le plus âgé, P. P. Crombet, tente de justifier les réquisitions militaires (" songez ; citoyens, qu'il faut pourvoir aux besoins d'une armée innombrable qui a brisé vos chaînes "), de rassurer quant à la valeur des assignats, nouvelle monnaie républicaine, et d'exalter la liberté de conscience qui ne supprime pas pour autant le culte catholique.

Le premier arrêté imprimé conservé de l'Administration d'arrondissement, trace de son activité, est publié dès le lendemain le 21 décembre 1794 ¹⁰. Elle remplace des institutions provisoires telles que le Comité représentatif des mayeurs du plat pays de la province de Namur, chargé du recensement des ressources en vue de la perception de la contribution militaire imposée en août 1794, et l'Administration générale de la province, active de la fin du mois d'août au mois de décembre 1794.

Le décret de la Convention nationale proclamant la réunion de la Belgique et du pays de Liège à la République française, daté du 1er octobre 1795 (9 vendémiaire an IV), procède également à la division des territoires annexés en neuf départements, dont celui de Sambre-et-Meuse avec Namur pour chef-lieu. Les membres composant la nouvelle administration départementale sont désignés par un arrêté des représentants du peuple Peres et Portiez de l'Oise en date du 27 brumaire an IV (18 novembre 1795) ¹¹ qui organise les autorités publiques en fonction de la constitution de l'an III.

L'Administration d'arrondissement est par conséquent supprimée et remplacée, le 25 novembre 1795 (4 frimaire an IV), par l'Administration centrale du département de Sambre-et-Meuse ¹². Cette institution aura donc fonctionné durant près d'un an.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Les administrations d'arrondissement sont chargées de transmettre et d'appliquer les lois de la République, les décisions de l'Administration centrale et supérieure de la Belgique, ainsi que les arrêtés des représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. La collecte des impôts, l'administration des biens nationaux, la gestion des réquisitions et

8 AENamur, n° 27 du présent inventaire.

9 Ancien palais des Gouverneurs, actuel palais de Justice. Cf. F. COURTOY, " La rue du Chenil ou Chieneruwe à Namur ", dans *Namurcum*, 22e année, 1947, p. 27-31.

10 AENamur, imprimés de la période française, n° 483. Elle est composée à cette date du 21 décembre 1794 de P.P. Crombet, président, Akemann fils, Sluys, Tarte, Bourgy, Grar aîné, Quevieux, administrateurs, P.C. Marchot, secrétaire provisoire et d'un agent national nommé Fliniaux.

11 AENamur, n° 3 du présent inventaire, procès-verbal de la séance du 1er frimaire an IV (22 novembre 1795).

12 AENamur, archives de l'Administration centrale du département de Sambre-et-Meuse, n° 1, f. 2.

l'approvisionnement en matières premières figurent parmi leurs compétences essentielles dans un contexte de guerre ¹³.

ORGANISATION

Selon le règlement relatif à l'organisation interne de l'Administration centrale et supérieure de la Belgique et des huit administrations d'arrondissement, publié le 2 décembre 1794, chaque administration est divisée en bureaux et dispose d'un secrétariat général. En théorie, neuf bureaux sont prévus : le bureau des finances comprend les impositions, les douanes, la comptabilité des propriétés nationales, le bureau de l'administration des biens nationaux, le bureau des subsistances et approvisionnements, le bureau d'agriculture et de commerce, le bureau des eaux et forêts et mines, minières, le bureau des travaux publics, le bureau de l'instruction publique, le bureau de bienfaisance, le bureau du contentieux des administrations subordonnées avec des particuliers. Le secrétariat général comprend lui-même quatre bureaux : exhibition, enregistrement, publication des lois et archives ¹⁴.

La lecture des procès-verbaux permet de cerner les compétences des différents bureaux :

1er bureau : rapport avec les municipalités (paiement de dépenses communales, surveillance de la gestion), impositions

2e bureau : domaines nationaux, biens séquestrés, bois communaux

3e bureau : réquisitions militaires

4e bureau : autorités municipales (gestion des nombreuses démissions en particulier)

ARCHIVES

HISTORIQUE

Vers 1840, les archives des administrations départementale et provinciale depuis 1794 étaient conservées dans le dépôt du Palais provincial, avec les archives religieuses saisies sous le régime français ¹⁵.

Un arrêté royal du 17 mars 1846 a érigé les archives anciennes déposées au palais de justice en dépôt des archives de l'État à Namur ¹⁶.

En exécution d'une circulaire du ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique datée du 2 février 1903, le gouverneur et la députation permanente de la province acceptent le versement au dépôt des Archives de l'État " des

13 C. HENIN, *Les institutions publiques de la seconde occupation française (26 juin 1794-1er octobre 1795)*, Bruxelles, 2004, p. 95-100.

14 AEN, imprimés de l'époque française, n° 98, règlement du 2 décembre 1794.

15 J. BOVESSE, " Un centre de recherches historiques. Le dépôt des Archives de l'État pour la province de Namur ", dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 49, 1958, 1ère livraison, p. 92, p. 135.

16 AENamur, *Administration provinciale*, n° 11315. Cf. L. HIERNAUX, *Archives de l'administration provinciale de Namur, relevé analytique des dossiers relatifs aux archives, aux sciences et aux beaux-arts (1833-1939)*, Bruxelles, 1992.

documents anciens se rapportant aux années 1794 à 1830 " en mars 1904 ¹⁷. Le transfert est effectué en 1907 ¹⁸ suite à des visites au palais provincial de l'archiviste de l'État Lahaye qui repère la présence de " nombreux documents qui pourraient être utiles aux sciences historiques " ¹⁹, notamment les registres des procès-verbaux des séances du conseil général de la préfecture, dans la bibliothèque ²⁰. Par ailleurs, chaque bureau de l'administration provinciale décrit certaines séries intéressantes présentes dans ses archives : registres aux délibérations et arrêtés de l'Administration centrale et registres de correspondance de celle-ci soit 67 volumes manuscrits pour le bureau A, circonscriptions communales et provinciales pour la 4^e division.

Dans une lettre qu'il adresse le 20 novembre 1907 au gouverneur, l'archiviste Dieudonné Brouwers lui demande l'autorisation de " reprendre les fardes, liasses, et registres qui complètent les collections déjà entrées dans le dépôt " suite à la circulaire ministérielle de 1903. La réponse du gouverneur est positive.

De 1907 à 1911, Ferdinand Courtoy (1880-1970) ²¹, alors conservateur adjoint (il est entré en fonction en avril 1907), réalise le classement des liasses et registres des " archives modernes, c'est-à-dire appartenant aux régimes français et hollandais de 1796 à 1830 " ²² ainsi que des archives des Domaines de la même période ²³.

En 1913 ²⁴, il publie un " Inventaire sommaire des archives modernes du dépôt des Archives de l'État à Namur ", dans lequel figure ses inventaires des archives de l'Administration du département de Sambre-et-Meuse (1794-1814), de l'Intendance départementale de Sambre-et-Meuse et de l'Administration provinciale de Namur (1814-1830) et de l'Administration des Domaines (1794-1868). Son inventaire dactylographié des archives de l'Administration du département de Sambre-et-Meuse (1792-1824) ²⁵ avait fait objet d'une publication en 1988, dans la collection des instruments de recherche à tirage limité ²⁶.

17 AENamur, *ibidem*, copie de la lettre de l'archiviste général adjoint A. Gaillard au conservateur des Archives de l'État à Namur, 28 mars 1904.

18 AENamur, *ibidem*, lettre du gouverneur de la province de Namur à celui du Hainaut, 7 janvier 1910.

19 AENamur, *ibidem*, lettre du gouverneur au ministre de l'Instruction, 7 mai 1903.

20 AENamur, *ibidem*, lettre du conservateur des AE Lahaye au gouverneur, 24 avril 1903.

21 Né à Namur le 16 décembre 1880, il étudie le droit à Liège. En 1905, il présente et réussit l'examen d'archiviste. En 1907, il est nommé conservateur-adjoint des Archives de l'État à Namur. En 1936, au départ de Dieudonné Brouwers, nommé Archiviste général du Royaume, il devient conservateur du dépôt de Namur jusqu'à sa retraite prise en 1946. J. BOVESSE, " In memoriam Ferdinand Courtoy (1880-1970) ", dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 42, 1971, p. 771-774.

22 Exposé de la situation administrative de la Province de Namur, session de 1908, Namur, 1908, p. 34 ; Session de 1910, Namur, 1910, p. 35.

23 Exposé de la situation administrative de la Province de Namur, session de 1912, Namur, 1912, p. 38.

24 J. BALON, " Hommage à Ferdinand Courtoy ", dans *Études d'Histoire et d'Archéologie Namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, Namur, 1952, tome 1, p. 6.

25 J. BOVESSE, *op. cit.*, p. 145.

26 F. COURTOY, *Administration du département de Sambre-et-Meuse (1792-1824)*, Bruxelles, 1988 (AENamur, coll. instruments de recherche à tirage limité, n° 2).

Contenu et structure

CONTENU

Le premier chapitre regroupe sous le terme " généralités " des documents importants relatifs à l'activité de l'administration (procès-verbaux des séances, requêtes qui lui ont été adressées, enregistrement des lois, arrêtés et correspondance des 3^e et 4^e bureaux) et à son organisation (personnel).

Viennent ensuite différents chapitres thématiques plus spécifiques : municipalités, fêtes publiques, mines de plomb de Vedrin, fourneaux et forges, moulins domaniaux, subsistances, barrières, navigation intérieure, finances et impôts, droit de navigation intérieure, contributions et réquisitions militaires, bâtiments militaires et monts-de-piété.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Il n'a été procédé à aucune sélection ni élimination.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds est clos.

MODE DE CLASSEMENT

Le cadre de classement reflète les fonctions, les actions et les activités de l'administration ou organisme producteur. Le classement établi par Ferdinand Courtoy dans son inventaire ²⁷ a été conservé mais amplifié et détaillé. En effet, certaines thématiques telles que l'organisation judiciaire ne bénéficiaient pas d'un chapitre spécifique. Des nouveaux chapitres et de nouvelles rubriques ont donc été créés au cours de l'inventoriage, regroupant les documents relatifs à une même thématique ou mission au sein d'un chapitre. D'autre part, alors que l'inventaire originel amalgamait différents fonds issus de cette époque française, sans prêter attention à l'évolution des structures administratives au fil de la reconfiguration révolutionnaire, du Directoire à l'Empire, les documents produits par chaque administration successive ont ici fait l'objet d'inventaires spécifiques reprenant cette même structure fonctionnelle établie par Ferdinand Courtoy, mais adaptée au contexte institutionnel de production. En appliquant les principes du respect des fonds et celui de provenance, différents inventaires analytiques ont donc été réalisés à partir de l'inventaire originel, en veillant à rédiger des descriptions de la forme rédactionnelle conformes à l'ISAD-G. Nous avons appliqué les *Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives* publiées en août 2012 par les Archives de l'État en Belgique.

27 Ibidem.

Description des séries et des éléments

I. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

A. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

1 - 3 PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE L'ADMINISTRATION D'ARRONDISSEMENT DE NAMUR. 1794-1795.

- 1 18 décembre 1794 - 13 février 1795 (28 frimaire - 25 pluviôse an III). 1 volume
- 2 14 février - 26 mai 1795 (26 pluviôse - 7 prairial an III). 1 volume
- 3 27 mai - 2 décembre 1795 (8 prairial an III - 11 frimaire an IV). 1 volume

B. REQUÊTES

4 - 6 INDICATEUR CHRONOLOGIQUE DES REQUÊTES ADRESSÉES À L'ADMINISTRATION D'ARRONDISSEMENT. 1794-1795.

- 4 18 décembre 1794 - 26 mai 1795 (28 frimaire - 7 prairial an III). 1 volume
- 5 27 avril - 6 août 1795 (8 floréal - 19 thermidor an III). 1 volume
- 6 6 août - 14 novembre 1795 (19 thermidor an III - 23 brumaire an IV). 1 volume

C. ORGANISATION DES BUREAUX

- 8 Autorisation des représentants du peuple accordée aux administrations d'arrondissement d'opérer des réquisitions auprès des municipalités pour leurs besoins de bureaux. 29 novembre - 2 décembre 1794 (9 - 12 frimaire an III). 2 pièces

D. PERSONNEL

- 9 Tableau des employés des différents bureaux de l'administration d'arrondissement de Namur. 23 octobre - 22 novembre 1795 (1er brumaire - 1er frimaire an IV).

1 cahier

E. 3E BUREAU

- 10 - 11 REGISTRE AUX ARRÊTÉS ET PROCLAMATIONS DE L'ADMINISTRATION D'ARRONDISSEMENT DE NAMUR RENDUES SUR LE RAPPORT DU 3E BUREAU. 1794-1795.
- 10 23 décembre 1794 - 14 août 1795 (3 nivôse - 27 thermidor an III).
1 volume
- 11 14 août - 24 novembre 1795 (27 thermidor an III - 3 frimaire an IV).
1 volume
- 12 - 14 REGISTRE DE LA CORRESPONDANCE EXPÉDIÉE PAR LE 3E BUREAU. 1794-1795.
- 12 21 décembre 1794 - 1er juillet 1795 (1er nivôse - 13 messidor an III).
1 volume
- 13 2 juillet - 19 octobre 1795 (14 messidor an III - 27 vendémiaire an IV).
1 volume
- 14 19 octobre - 25 novembre 1795 (27 vendémiaire - 4 frimaire an IV).
1 volume

F. 4E BUREAU

- 15 Relevé des envois faits aux communes de l'arrondissement de Namur des arrêtés des représentants du peuple relatifs à la régie et l'administration des Domaines nationaux. 2 janvier - 23 juin 1795 (13 nivôse - 10 messidor an III).
1 cahier
- 16 Registre de la correspondance expédiée par le 4e bureau (police, secours). 23 février - 11 septembre 1795 (5 ventôse - 25 fructidor an III).
1 recueil

II. MUNICIPALITÉS

- 17 Projet de division de l'arrondissement de Namur en cantons et communes, présenté par les 3^e et 4^e bureaux. 1^{er} février 1795 (13 pluviôse an III).
1 cahier
- 18 Arrêté de l'administration d'arrondissement relatif à la municipalité du ressort du monastère des religieuses d'Argenton. 19 mars - 2 avril 1795 (29 ventôse - 13 germinal an III).
5 pièces
- 19 Avis aux communes concernant les agents chargés de l'enlèvement des objets d'art et de sciences. 29 mars 1795 (9 germinal an III).
1 pièce
- 20 Correspondance entre l'administration d'arrondissement de Namur et l'administration centrale de la Belgique relative à la nouvelle division en cantons et au cas des communes de Meffe, Forville et Perwez-en-Condroz, enclavées dans cet arrondissement. 23 mai - 12 novembre 1795 (4 prairial an III - 21 brumaire an IV).
1 chemise
- 21 Correspondance échangée entre la commune de Lumay et les administrations d'arrondissement du Brabant et de Namur au sujet de son appartenance à la municipalité de Tirlemont. 4 juin - 5 juillet 1795 (16 prairial - 17 messidor an III).
6 pièces
- 22 Procès-verbal de l'Administration d'arrondissement relatif au remplacement de la municipalité de Namur. 11 juillet 1795.
1 pièce
- 23 Avis de l'agent national de l'Administration d'arrondissement de Namur aux municipalités au sujet du règlement sur les bois et forêts. 30 juillet 1795 (12 thermidor an III).
1 pièce
- 24 Lettre de l'Administration d'arrondissement de Namur à l'agent national de la commune d'Andenne au sujet des poursuites contre le vol d'archives publiques. 24 octobre 1795 (2 brumaire an IV).
1 pièce
- 25 Avis adressé par l'agent national par intérim près l'Administration d'arrondissement de Namur au Conseil de Namur au sujet d'une contestation au sujet de la terre de Marbais. 30 octobre 1795.
1 pièce

26

Pièces relatives au dénombrement de la commune d'Odeigne adressées à l'Administration d'arrondissement de Namur. 11 février 1796 (22 pluviôse an IV).

1 chemise

III. FÊTES PUBLIQUES

27

Procès-verbal de la fête célébrée à Namur à l'occasion de l'installation de l'Administration d'arrondissement 20 décembre 1794 (30 frimaire an III).

4 pièces

IV. MINES DE PLOMB DE VEDRIN

*28 - 29 CORRESPONDANCE ENTRE L'ADMINISTRATION
D'ARRONDISSEMENT ET LE DIRECTEUR DE LA MINE DE PLOMB DE
VEDRIN AU SUJET DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE. 1794-1796.*

- 28** 4 octobre 1794 - 18 avril 1795 (13 vendémiaire - 29 germinal an III).
1 chemise
- 29** 26 septembre - 14 décembre 1795 (4 vendémiaire - 23 frimaire an IV).
1 chemise
- 30** Copies de mémoires et rapports relatifs à l'exploitation de la mine de plomb de Vedrin. 1794-1795.
1 chemise

V. FOURNEAUX ET FORGES

31

Correspondance échangée entre l'administration d'arrondissement et les maîtres de forge au sujet des ouvriers employés dans les fourneaux et forgeries du département. 13 janvier - 23 janvier 1795 (24 nivôse - 4 pluviôse an III).

1 chemise

- 32 VI. MOULINS DOMANIAUX
Arrêté de l'administration d'arrondissement de Namur relatif à la réparation des moulins domaniaux de Samson et Saucy. 25 septembre 1795 (3 vendémiaire an IV). 3 pièces

VII. SUBSISTANCES

- 33 Arrêtés des représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse relatifs aux réquisitions de subsistances. 17 février - 11 avril 1795 (29 pluviôse - 22 germinal an III).
3 pièces
- 34 Lettre adressée par l'Administration centrale et supérieure de la Belgique à l'Administration d'arrondissement de Namur l'invitant à mettre à exécution les arrêtés interdisant la distillation du genièvre. 1er avril 1795 (12 germinal an III).
1 pièce
- 35 Arrêtés de l'Administration d'arrondissement de Namur relatifs aux prix des grains et fourrages. 22 avril - 12 août 1795 (3 floréal - 25 thermidor an III).
3 pièces
- 36 - 37 CORRESPONDANCE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE NAMUR ET L'ADMINISTRATION D'ARRONDISSEMENT DE NAMUR AU SUJET DES PRIX COURANTS DES GRAINS ET FOURRAGES. MAI - NOVEMBRE 1795.*
- 36 26 mai - 15 septembre 1795 (7 prairial - 29 fructidor an III).
1 chemise
- 37 3 octobre - 12 novembre 1795 (11 vendémiaire - 21 brumaire an IV).
1 chemise

VIII. BARRIÈRES

- 38** Correspondance échangée entre l'Administration centrale et supérieure de la Belgique et l'Administration d'arrondissement de Namur au sujet de la pétition des tenant-barrières de Potriaux et du bois de Fleurus réclamant une diminution de leur ferme. 15 décembre 1794 - 28 juillet 1795 (10 thermidor an III).
1 chemise
- 39** Correspondance échangée entre l'Administration d'arrondissement de Namur et les receveurs des barrières au sujet de la perception des droits de péage aux barrières. 25 mai - 5 novembre 1795 (6 prairial an III - 14 brumaire an IV).
1 liasse
- 40** Pièces relatives à l'arrêté de l'Administration centrale et supérieure de la Belgique relatif à la perception des droits de barrières. 7 août - 16 septembre 1795 (20 thermidor - 30 fructidor an III).
4 pièces

IX. NAVIGATION INTÉRIEURE

- 41 Correspondance échangée entre l'inspecteur général de la navigation de l'Intérieur et l'administration d'arrondissement de Namur au sujet de la réparation des écluses et chemins de halage. 11 décembre 1794 - 30 juin 1795 (21 frimaire - 12 messidor an III).
1 chemise
- 42 Pièces relatives aux réparations à effectuer à l'écluse du bassin de Namur. 23 février 1795 - (5 ventôse an III - 4 pluviôse an IV).
1 chemise
- 43 Requête de Martin Drion, propriétaire à Bouvignes, adressée à l'Administration d'arrondissement de Mons au sujet de la dégradation des chemins du bord de Meuse. 2-10 mars 1795 (12-20 ventôse an III).
1 chemise
- 44 Arrêté du Comité de Salut public de la Convention nationale relatif à l'Agence de navigation. 28 mai 1795 (9 prairial an III).
1 pièce
- 45 Pièces relatives à la réparation des ponts et écluses sur la Sambre. 8 septembre - 15 novembre 1795 (22 fructidor an III - 24 brumaire an IV).
1 chemise
- 46 Pièces relatives à l'offre de service du maître charpentier Joseph Goblet, de Namur, faite à l'Administration pour la réparation des écluses et des couverts supprimés. 24 septembre - 19 octobre 1795 (2-27 vendémiaire an IV).
3 pièces
- 47 Lettre adressée par la commune d'Auvelais à l'Administration d'arrondissement de Namur au sujet de la réparation de l'écluse de Grogniau sur la Sambre. 14 octobre 1795 (22 vendémiaire an IV).
1 pièce

X. FINANCES ET IMPÔTS

- 48 Correspondance échangée entre l'Administration d'arrondissement et le receveur des Domaines, en réponse à des réclamations de percepteurs de différents droits de gabelle et de bauvin. 4 novembre 1794 - 5 juin 1795 (14 brumaire - 17 prairial an III).
1 chemise
- 49 Circulaire de l'Administration d'arrondissement adressée aux communes au sujet des impositions perçues sous l'Ancien Régime. 15 mars 1795 (25 ventôse an III).
2 pièces
- 50 Lettre de l'agent national de l'administration d'arrondissement aux membres de cette administration au sujet du recouvrement des impositions. 27 avril 1795 (8 floréal an III).
4 pièces
- 51 Correspondance entre l'Administration centrale et supérieure de la Belgique et l'Administration d'arrondissement de Namur relative au cours des assignats. 7 juin - 4 juillet 1795 (19 prairial an III - 16 messidor an IV).
1 chemise
- 52 Arrêtés des représentants du peuple près les Armées du Nord et de Sambre-et-Meuse au sujet de la perception des dîmes et des assignats. 3 août - 14 septembre 1795 (16 thermidor - 28 fructidor an III).
4 pièces
- 53 Arrêté de l'Administration d'arrondissement adressé aux municipalités au sujet de leur imposition. 19-25 octobre 1795 (27 vendémiaire - 3 brumaire an IV).
2 pièces
- 54 Tableaux des dépenses ordinaires et extraordinaires de l'Administration d'arrondissement de Namur établis par le trésorier général de cette administration. 26 octobre 1795 (4 brumaire an IV).
1 chemise
- 55 Etat de paiement des messagers porteurs des lois adressé à l'Administration par le lieutenant-bailli de Fleurus. 22 novembre - 14 décembre 1795 (1er - 23 frimaire an IV).
2 pièces

XI. DROITS DE NAVIGATION INTÉRIEURE

- 56 Lettre de la municipalité de Marchienne à l'Administration d'arrondissement de Namur sur les droits perçus au passage du pont de Marchienne. 27 septembre 1795 (5 vendémiaire an IV).
1 pièce
- 57 Lettre adressée par le meunier de l'abbaye de Lobbes à l'Administration d'arrondissement de Namur sur les droits perçus au passage de l'écluse de Lobbes. 3 octobre 1795 (11 vendémiaire an IV).
1 pièce
- 58 Copie de la lettre adressée par le directeur général de la Navigation intérieure pour les pays conquis et la Hollande à l'inspecteur Buisson, à Namur. 12 octobre 1795 (20 vendémiaire an IV).
1 pièce

XII. CONTRIBUTIONS MILITAIRES

- 59 État des ventes d'immeubles faites par les corporations ecclésiastiques pour payer la contribution militaire imposée par les représentants du peuple. Octobre 1794 - avril 1795. 1 cahier
- 60 Requêtes adressées à l'Administration d'arrondissement par des otages détenus à Mons et à Givet en vue du paiement de la contribution militaire. 29 décembre 1794 - 10 avril 1795 (9 nivôse - 21 germinal an III). 1 liasse
- 61 Requêtes adressées à l'Administration d'arrondissement par des communes, des manufacturiers en cuivre, les municipalités de Fleurus et de Gembloux, le curé de Wangenies, tous assujettis à la perception d'une contribution militaire. 7 février 1795 - 16 février 1796 (19 pluviôse an III - 27 pluviôse an IV). 1 liasse

XIII. RÉQUISITIONS MILITAIRES

- 62 Arrêtés de l'Administration d'arrondissement de Namur relatifs à la réquisition de chevaux. 13 mars - 18 septembre 1795 (23 ventôse - 2e jour complémentaire an III).
4 pièces
- 63 Correspondance échangée entre l'Administration centrale de la Belgique et l'Administration d'arrondissement de Namur au sujet de la fixation du prix des grains et fourrages fournis à titre de réquisition militaire. 11 avril - 9 juillet 1795 (22 germinal - 21 messidor an III).
1 chemise
- 64 Arrêté de l'Administration d'arrondissement de Namur suite à une plainte de la commune de Jemeppe au sujet d'une réquisition de grains. 26 mai 1795.
1 pièce
- 65 Extrait du registre aux arrêtés de l'Administration d'arrondissement de Namur relatif aux prix des grains et des fourrages versés dans les magasins militaires. 9 juillet 1795.
5 pièces
- 66 Arrêté des représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse relatif au paiement des chariots mis en réquisition pour l'armée, à destination de Bonn. 5 décembre 1795 (14 frimaire an IV).
1 pièce

XIV. BÂTIMENTS MILITAIRES

67

Correspondance échangée entre l'Administration d'arrondissement de Namur et la municipalité de Namur au sujet de la destruction de la porte de Buley. 16 août 1795 - 19 août 1796 (29 thermidor an III - 2 fructidor an IV).

1 chemise

XV. MONTS-DE-PIÉTÉ

68

Copie d'un arrêté du représentant du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse relatif au fonctionnement des monts-de-piété. 27 février 1795 (9 ventôse an III).

1 pièce

XVI. DOCUMENTS SANS LIEN AVEC LE FONDS

69

Copie manuscrite d'un arrêté du représentant du peuple en mission dans les pays d'entre Meuse et Rhin, Meynard à Aix-la-Chapelle au sujet de l'organisation des administrations des arrondissements de Spa et Limbourg. 3-6 décembre 1795.

1 pièce